

81507

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Brevet N°
du 13 juillet 1979

Titre délivré : - 3 FÉV. 1981



Monsieur le Ministre
de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes
Service de la Propriété Industrielle
LUXEMBOURG

M. J. G. M.

R. E. I. S. I.

Demande de Brevet d'Invention

Transférée à S. H. Soc. N. V.

I. Requête

La société dite S.A. TITAFRO N.V.

(1)

rue Saint-Denis 159, 1190 BRUXELLES Belgique
représentée par Monsieur A. Zewen, ing.-conseil en Propriété Industrielle

(2)

le, 4 place Winston-Churchill, Luxembourg, agissant en qualité de mandataire
15 00 dépose ce treize juillet 1900 soixante dix-neuf (3)

à heures, au Ministère de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes, à Luxembourg :

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant :
"Machine à couper le pain automatique" (4)

B26D

déclare, en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont) :

(5)

HURILK René Gabriel

rue François Lapiere 34/16

4620 Fléron (Belgique)

2. la délégation de pouvoir, datée de Bruxelles le 5 avril 1979
3. la description en langue française de l'invention en deux exemplaires ;
6 planches de dessin, en deux exemplaires ;
5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg,

le 13 juillet 1979

revendique pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de

(6) / déposée(s) en (7) /

le / (8)

au nom de / (9)

élit domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg
4, place Winston-Churchill Luxembourg (10)sollicite la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes
mentionnées, -- avec ajournement de cette délivrance à 18 mois.

Le Mandataire

II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie Nationale
et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Industrielle à Luxembourg, en date du :

13 juillet 1979

à 15 00 heures



Pr. le Ministre
de l'Économie Nationale et des Classes Moyennes,
p. d.

A 68007

(1) Nom, prénom, firma, adresse — (2) si l'inventeur est représenté par ... agissant en qualité de mandataire — (3) date du dépôt en toutes lettres — (4) titre de l'invention — (5) noms et adresses — (6) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité — (7) pays — (8) date — (9) inventeur origininaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.



GRAND-DUCHÉ
DE
LUXEMBOURG

Procès-Verbal de transfert

Nº 81 507

Ministère de l'Economie Nationale

L'an mil neuf cent quatre-vingts le 27 octobre

le sieur Monsieur A. Zewen, ing.-conseil en propriété industrielle,
4, place Winston-Churchill, B.P. 447, Luxembourg

s'est présenté au Ministère de l'Economie Nationale, Service de la Propriété Industrielle et y a déposé:

1) un acte daté de Bruxelles, le 4 janvier 1980
constatant que le brevet dont le dépôt a été effectué
le 13 juillet 1979 et enregistré sous le Nº 81 507
par S.A. LEMAFRO N.V.
rue Saint Denis, 159
1190 BRUXELLES (Belgique)

a été transféré(e) en toute propriété, à S.A. JAC N.V.

49-51 Verte Voie

4200 Sclessin (Belgique)

2) une déclaration du dit cessionnaire de désigner comme son représentant le sieur Monsieur A. Zewen déjà nommé.

Ce dernier fait élection de domicile pour lui et pour son nouveau mandant à Luxembourg, 4, place Winston-Churchill en sa demeure.

3) La quittance constatant le paiement des taxes prévues au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg.

De tout quoi il a été dressé le présent procès-verbal, fait et signé en double à Luxembourg, date qu'en tête.

Le Déposant,

Pr. Le Ministre de l'Economie Nationale

Le Conseiller de Gouvernement

5058/8132L

LU 1653

MEMOIRE DESCRIPTIF DEPOSE A L'APPUI D'UNE DEMANDE DE
BREVET D'INVENTION
au nom de
la société dite:
S.A. IMMAFRO N.V.
pour:
"Machine à couper le pain automatique"

La présente invention concerne une machine à couper le pain automatique perfectionnée.

Les machines à couper le pain en tranches comportent usuellement deux cadres porte-lames rectangulaires parallèles actionnés par un balancier qui les déplace alternativement en sens opposés en mouvements de translation alternatifs. Dans le genre de machine concernée par l'invention, le pain à couper est maintenu appuyé contre les lames coupantes entre un dispositif 5 d'entraînement sur lequel repose le pain et un dispositif presse-pain qui repose sur le dessus du pain.

10

15

Dans les machines connues, les cadres porte-lames et le presse-pain sont montés de manière fixe, rendant la machine convenable pour couper un type de pain en tranches d'une certaine épaisseur.

Le problème que vise à résoudre l'invention est de réaliser une machine qui convienne pour couper n'importe quel type de pain, quel que soit son degré de tendreté, et qui puisse aisément couper le pain en 20 tranches d'épaisseurs différentes.

25 Ce problème est résolu par l'invention qui a pour objet une machine à couper le pain automatique comprenant des cadres porte-lames montés de façon amovible dans des supports fixés au caisson de la machine et un presse-pain monté sur un dispositif de support dont la position en hauteur peut être réglée le long d'un dispositif de guidage fixé au caisson de

la machine.

L'invention a également pour objet une machine à couper le pain automatique qui comporte un ensemble d'unités modulaires amovibles, rendant les 5 modifications ou dépannages extrêmement aisés et rapides.

L'invention est exposée dans ce qui suit avec référence aux dessins joints sur lesquels :

- la figure 1 est une vue schématique en perspective 10 d'une machine exécutée selon l'invention;
- la figure 2 est une vue en élévation du bâti d'entraînement;
- la figure 3 montre le dispositif de réglage de la 15 position du presse-pain;
- les figures 4 et 5 montrent, respectivement en élévation et en plan, le presse-pain;
- la figure 6 montre le montage des cadres porte-lames 20 couplantes.

Se référant à la figure 1, le caisson de la machine est désigné par 1. La machine comporte deux cadres porte-lames 2 parallèles actionnés de façon connue par un mécanisme à balancier logé à l'intérieur du caisson 1 et non montré sur le dessin. Du même côté par rapport aux cadres porte-lames 2 sont disposés une unité 25 d'entraînement de pain 3 et un presse-pain 4. L'unité d'entraînement 3 est représentée à plus grande échelle à la figure 2. Elle comprend un tapis 31 tendu sur deux rouleaux 32, 33 et entraîné en défilement par la rotation du rouleau moteur 32. Le rouleau tendeur 33 est armé 30 par des ressorts 34 et assure la tension du tapis 31. L'unité d'entraînement 3 est fixée par quatre vis 35 aux parois latérales du caisson 1.

Le presse-pain 4 est monté sur un dispositif de réglage en hauteur représenté en particulier à la 35 figure 3. Le presse-pain 4 est constitué d'un tapis 41 tendu sur deux rouleaux 42 et 43 (figures 4 et 5). Le presse-pain est fixé par des pattes d'attache latérales 51 à deux blocs support 52 faisant partie du dispositif de réglage en hauteur. Les blocs 52 sont fixés à une

extrémité des tiges 53 reliées à leur extrémité inférieure par un plat de traverse 54. Les blocs 52 sont également montés à coulisser sur des colonnes 55. Le plat de traverse 54 est lié à une tige filetée 56 5 par l'intermédiaire d'un écrou 57 et la tige filetée 56 est commandée par un motoréducteur 6. La mise en rotation de celui-ci a pour effet de déplacer verticalement les tiges 53 et donc le presse-pain 4. Celui-ci peut ainsi 10 être placé dans une position réglée adéquatement pour 10 le type de pain à couper.

Le montage des cadres porte-lames coupantes 2 est montré en particulier à la figure 6. Les cadres 2 portent, tendus entre les côtés horizontaux opposés, un ensemble de lames coupantes 21 ayant un écartement 15 voulu entre elles. Chaque cadre est glissé par le haut dans des glissières 71 d'un support à guides 7 et il y est maintenu par des tiges filetées 8. Chaque cadre porte-lames peut ainsi être facilement retiré pour dépannage ou pour 20 être remplacé par un autre cadre portant des lames coupantes ayant un autre écartement. Le support 7 est connecté au mécanisme d'action à balancier, connu en soi, dont on a simplement représenté l'axe de balancier en 9. La traverse 72 est un raidisseur. En fonctionnement, les deux cadres 25 2 sont animés de mouvements de translation alternatifs, les deux cadres étant déplacés simultanément en sens opposés, c'est-à-dire qu'un cadre monte tandis que le second cadre descend.

REVENDICATIONS

1. Machine à couper le pain automatique comprenant un dispositif d'entraînement de pain, un dispositif presse-pain, un dispositif de coupe à lames vibrantes et un mécanisme d'actionnement du dispositif de coupe, caractérisée en ce que le dispositif presse-pain est monté sur un dispositif de support fixé sur un chariot,
5 un moyen de guidage pour guider le dispositif de support du presse-pain pendant le déplacement dudit chariot,
10 et un dispositif de commande couplé mécaniquement audit chariot afin de le déplacer verticalement.
2. Machine selon la revendication 1, caractérisée en ce que le dispositif de support du presse-pain comprend deux blocs latéraux formés chacun
15 avec une ouverture s'étendant verticalement de part en part, chacune desdites ouvertures étant traversée par une colonne verticale fixée à une paroi latérale du caisson de la machine, les blocs de support latéraux étant fixés chacun à l'extrémité d'une tige verticale,
20 les bases des tiges verticales étant solidarisées entre elles par un plat de traverse horizontal.
3. Machine selon la revendication 1, caractérisée en ce que le dispositif d'entraînement est constitué d'un bâti amovible fixé par vis au caisson
25 de la machine.
4. Machine selon la revendication 1, caractérisée en ce que le dispositif de coupe comprend deux cadres porte-lames glissés de manière amovible dans des supports à guides, couplés mécaniquement au
30 mécanisme d'actionnement.
5. Machine selon la revendication 4, caractérisée en ce que chaque support à guide est constitué de deux profilés disposés latéralement de part et d'autre d'un cadre porte-lames.

R E S U M E

Une machine à couper le pain automatique dans laquelle les cadres porte-lames sont montés de façon amovible et un presse-pain est monté sur un dispositif de support dont la position en hauteur peut être réglée le long d'un dispositif de guidage fixé au caisson de la machine. L'ensemble de la machine est réalisé avantageusement sous forme d'unités modulaires amovibles, rendant les modifications et dépannages extrêmement aisés et rapides.

FIG. 1

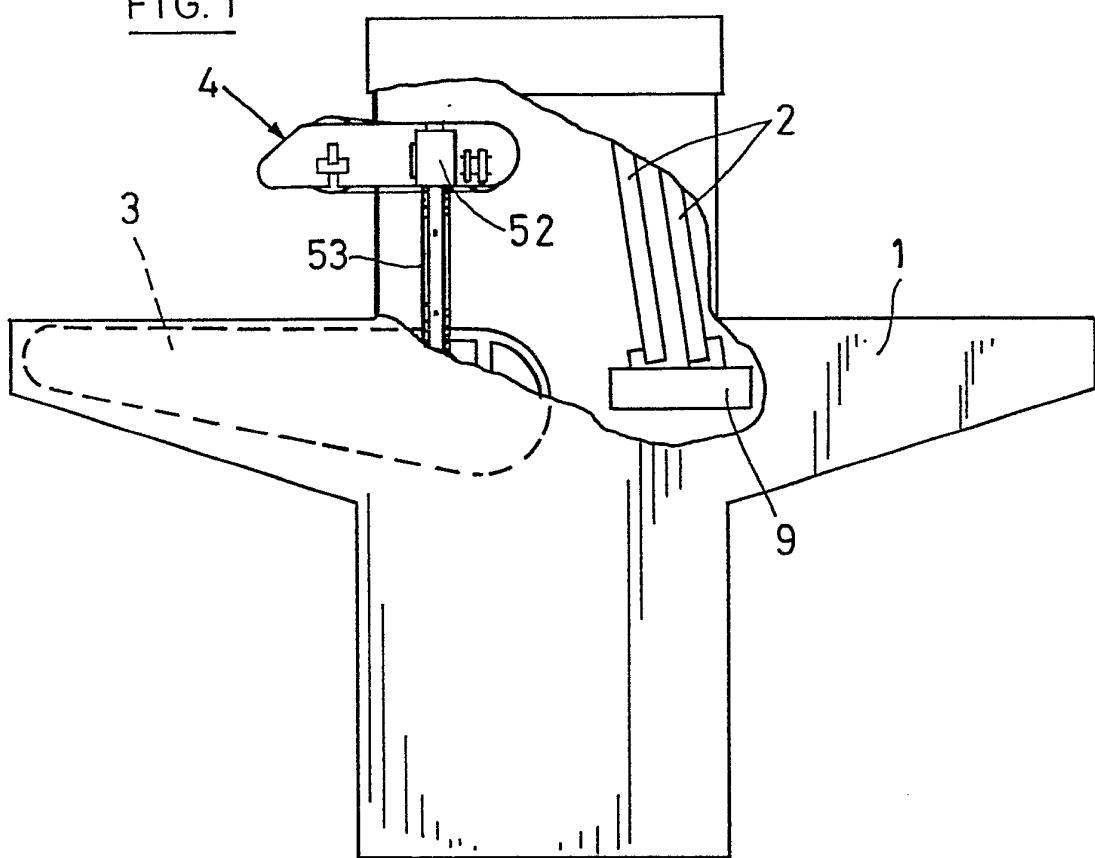


FIG. 2

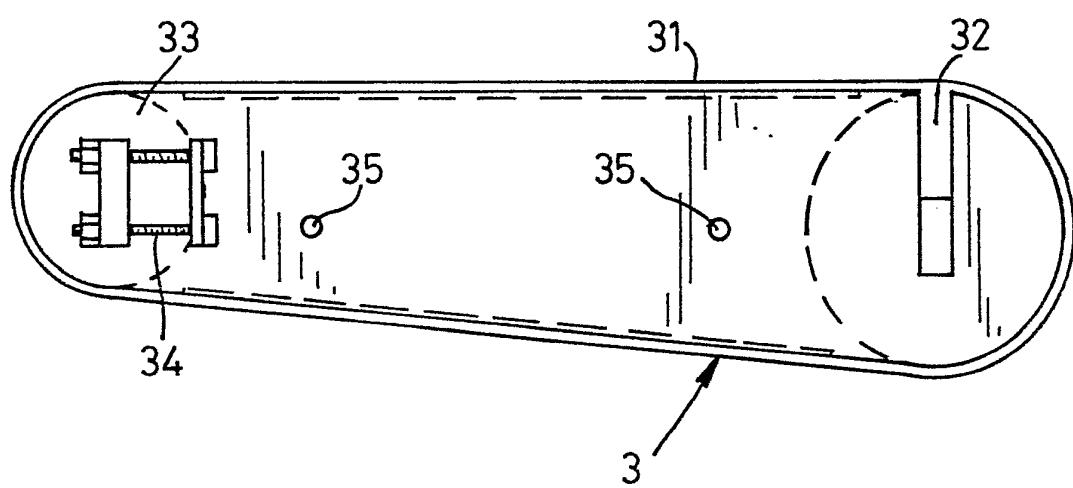
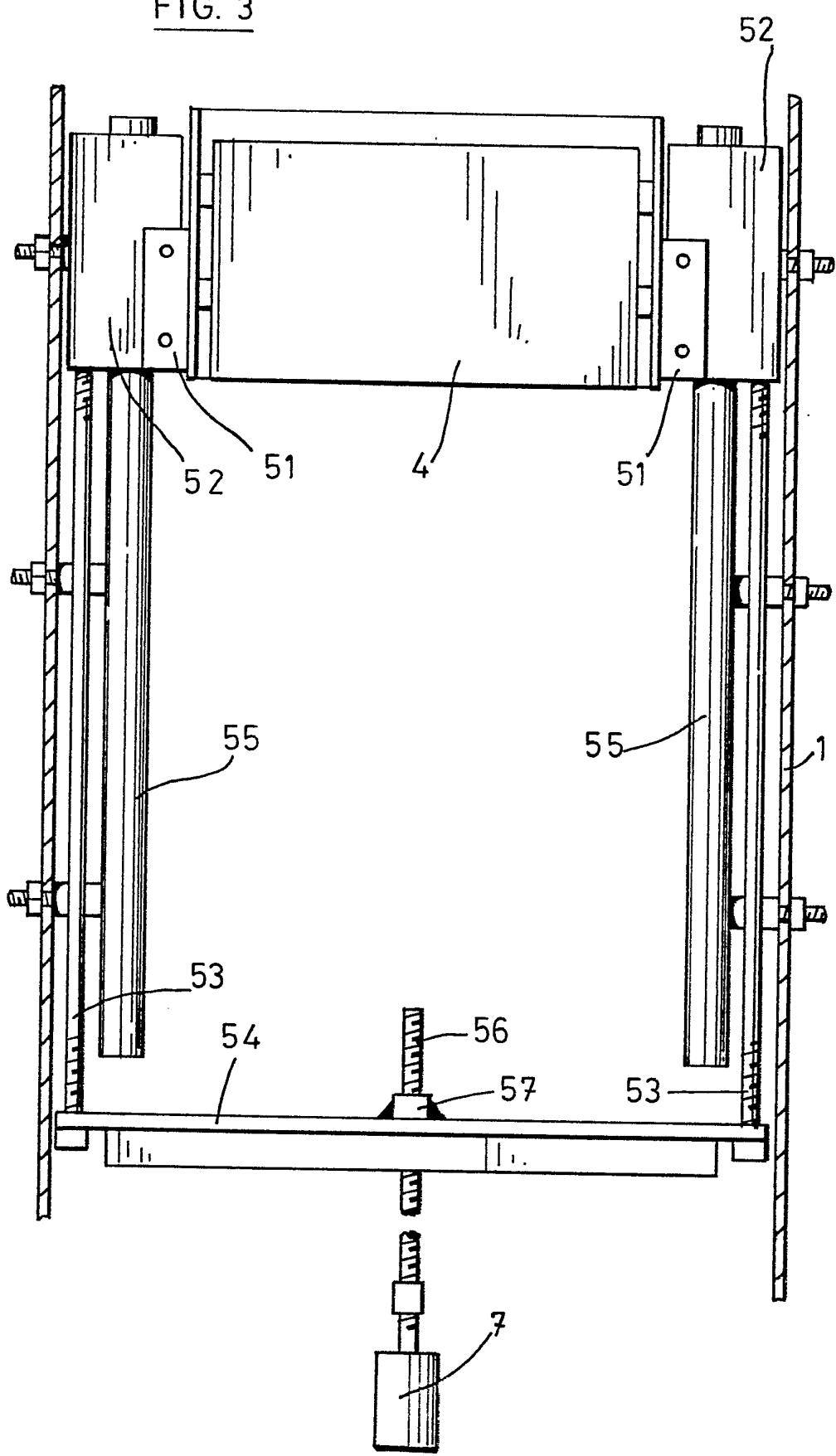


FIG. 3



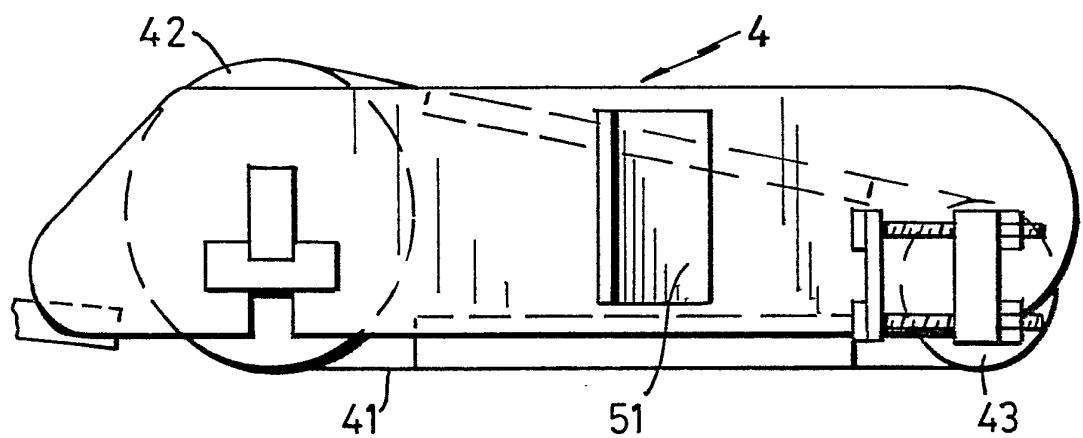


FIG. 4

FIG. 6

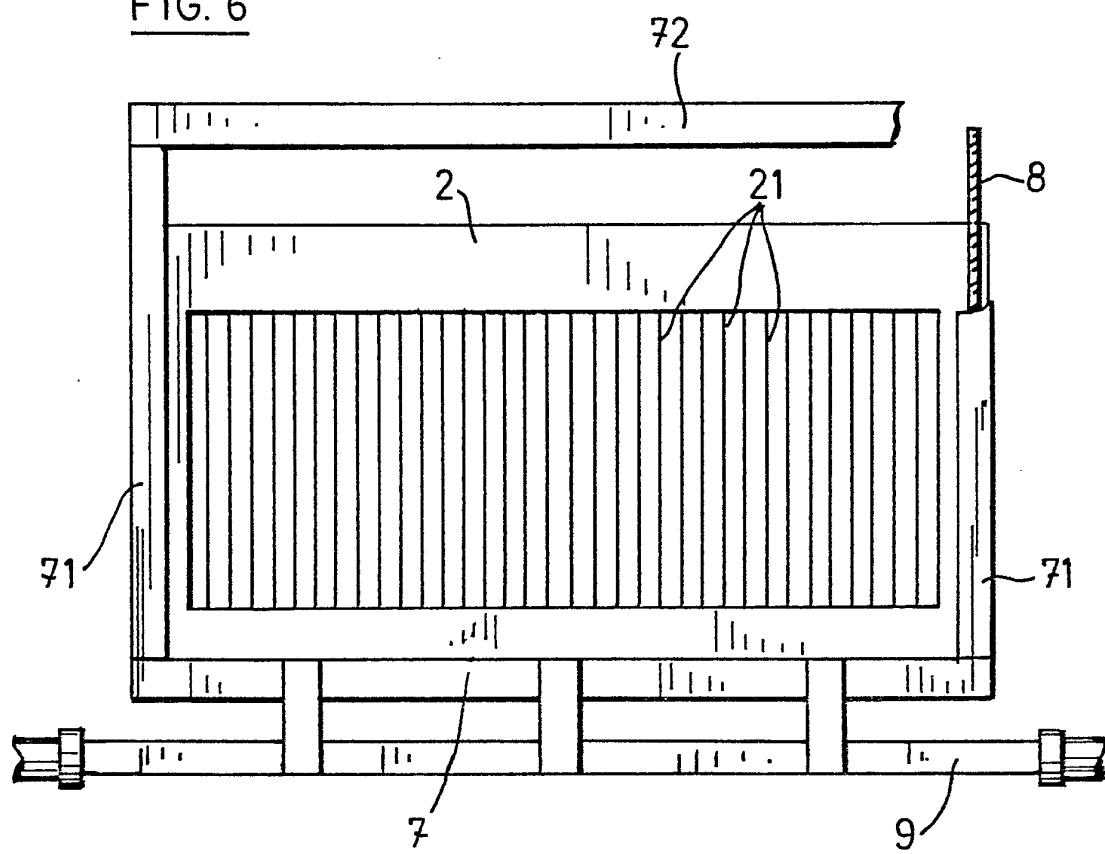


FIG. 5

